

SNPH-CHU Syndicat National des Praticiens Hospitaliers
de Centre Hospitalo-Universitaire
Médecins, Chirugiens, Spécialistes et Biologistes des Hôpitaux
Membre de l'Inter syndicat National des Praticiens Hospitaliers

Madame Marisol Touraine
Ministre des Affaires Sociales et de la Santé
14 avenue Duquesne
75350 Paris Cedex 07 SP

Paris le 6 octobre 2014

Madame la Ministre,

Nous avons l'honneur de déposer auprès de vous un préavis de grève le 14 octobre 2014 pour la défense d'une gouvernance hospitalière respectant le pouvoir médical. Cette action est conforme à la Loi relative aux modalités de grève dans les services publics.

La grève concernera les soins urgents et non urgents. Elle débutera le 14 octobre à 8h30 jusqu'au 15 octobre à 8h30. Ce préavis est valable pour l'ensemble des praticiens en activité dans les établissements publics de santé.

Après deux années de réunions et discussions, le pacte de confiance paraissait permettre de renouer les liens entre gouvernance et exercice médical, redynamiser la démocratie au sein des établissements, améliorer l'attractivité des carrières hospitalières.

Le projet de Loi de santé publique casse cet espoir, rompt le pacte de confiance.

Associé aux autres organisations syndicales, le SNPH-CHU dépose ce préavis de grève pour :

- Une CME active, rendant des avis sur tous les sujets concernant la vie hospitalière et en particulier celle des PH
- Le renouveau de service en lieu et place des structures internes, et le respect des équipes médicales
- Un directoire qui donne un avis au directeur de l'établissement sur les grands sujets de gouvernance.

Le SNPH-CHU s'oppose à ce que les PH remplaçants soient « sanctuarisés » dans un sous-chapitre du statut.

Le SNPH-CHU vous demande de prendre toute mesure nécessaire auprès des directeurs d'établissements publics de santé pour le respect du droit de grève de tous les praticiens.

Le SNPH-CHU engage les praticiens à une attitude responsable dans le respect de la sécurité des soins aux patients.

Recevez, Madame la Ministre l'expression de notre respectueuse considération.

Pour le SNPH-CHU,
Le Président
Docteur Jean-Michel Badet

Contact : Le Président Dr Jean-Michel Badet
Service ORL CHU Jean Minjot
25030 Besançon Cedex
Tel 03 81 66 82 38
Fax 03 81 66 84 79
Email jmbadet@chu-besancon.fr

Le Secrétaire Dr Henri Thoannes
Service de Biologie Centrale
CHU R.Debré 51100 Reims
03 26 78 31 81
03 26 78 85 39
hthoannes@chu-reims.fr